

Le commerce : un secteur qui ne souffre pas de difficultés de recrutement

En Corse, le commerce concentre 10 % des offres d'emploi déposées par les employeurs à Pôle emploi. Malgré le fait que peu d'offres proposent un emploi durable, le secteur ne semble pas rencontrer de difficultés de recrutement. En effet, tous métiers confondus, le nombre de personnes recherchant un emploi dans ce secteur est deux fois plus important que le nombre de postes offerts par les entreprises du commerce. Seul le métier de télévendeur n'attire pas suffisamment de personnes pour occuper l'ensemble des postes proposés par les entreprises insulaires.

Au cours de l'année 2012, les entreprises commerciales de la région ont déposé, en données brutes, 2 120 offres d'emploi à Pôle emploi. Parallèlement, sur la même période, 4 950 demandeurs d'emploi déclarent rechercher un poste dans ce secteur. L'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées aux demandes d'emploi enregistrées à Pôle emploi s'établit ainsi à 0,4 point, soit 40 offres pour 100 demandes, se situant en deçà de la moyenne régionale de l'ensemble des secteurs d'activité : 0,6 point. Dans le commerce, bien que les perspectives d'emploi proposées ne soient

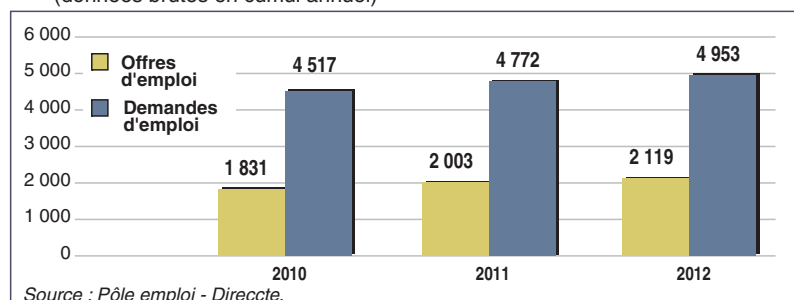
pas très attractives (plus de deux tiers des postes offerts reposent sur un contrat de moins de 6 mois), les employeurs ne devraient donc pas rencontrer de difficultés à pourvoir leurs postes vacants. D'ailleurs, le taux de satisfaction des offres dans ce secteur est de 82 %, soit deux points au-dessus de la moyenne observée tous secteurs confondus.

Progression de l'offre et de la demande d'emploi

En deux ans, l'offre d'emploi dans le commerce a progressé de 14 %, soit 290 offres supplémentaires par rapport à 2010. Mais parallèlement, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi dans ce secteur a également progressé sur cette période (+ 10 %, soit 440 demandeurs d'emploi supplémentaires) et s'est ainsi traduit par une stabilité de l'indicateur de tension pour l'ensemble du secteur entre les années 2010 et 2012.

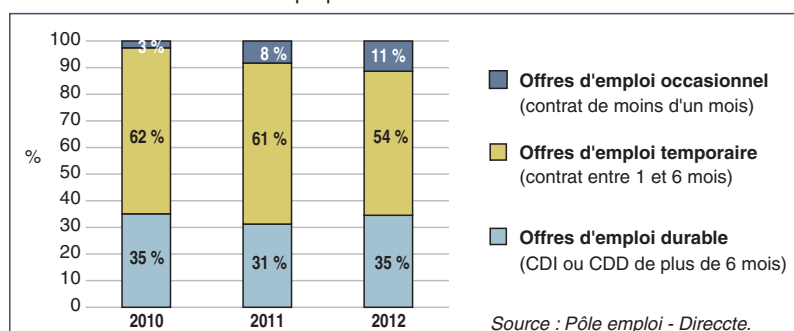
290 offres et 440 demandes d'emploi supplémentaires en deux ans

Evolution des demandes (cat. ABC) et offres d'emploi dans le commerce (données brutes en cumul annuel)



Hausse de la part des offres pour un contrat de moins d'un mois

Evolution de la répartition des offres d'emploi du commerce selon la durée du contrat proposé



Télévendeur, seul métier à rencontrer des difficultés de recrutement

Parmi les métiers du commerce, seul celui de télévendeur rencontre des difficultés de recrutement. En effet, près de 130 offres pour un emploi de télévendeur ont été collectées par Pôle emploi au cours de l'année 2012 alors que les personnes recherchant un tel poste sont peu nombreuses (une cinquantaine de demandeurs d'emploi). Sur cette période, le taux de satisfaction des offres n'est que de 63 % pour ce métier contre 82 % pour l'ensemble du secteur. Les contrats proposés peuvent expliquer ce manque d'attrait : la quasi-totalité des offres concer-

nent un contrat de moins de 6 mois, dont quatre offres sur dix proposent un contrat de moins d'un mois. Caractérisé par un important turn-over de main-d'œuvre, comme le reflète la part importante des offres pour un emploi de courte durée, l'indicateur de tension progresse pour ce métier. Passant de 1,3 à 2,7 points en deux ans. Cette hausse s'explique par la progression continue des offres alors que le nombre de personnes à la recherche d'un emploi de télévendeur reste stable sur deux ans.

Vendeur en habillement et accessoires, métier le plus recherché

En 2012, une offre d'emploi sur quatre déposée par les entreprises régionales du secteur concerne le métier de vendeur en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels. Alors que seulement un tiers des postes offerts proposent un emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois), ce métier est également le plus recherché par les demandeurs d'emploi (40 % de la demande d'emploi du secteur). Plus précisément, le nombre de demandes d'emploi est 3,5 fois plus élevé que le nombre d'offres déposées à Pôle emploi.

Les postes proposés par les employeurs du commerce sont concentrés sur quelques métiers. Avec le métier de vendeur en habillement, celui d'employé de libre service fait partie des postes les plus recherchés : une offre sur quatre. Viennent ensuite sur de plus petits effectifs, les emplois de caissiers, vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage et attachés commerciaux, qui regroupent environ 200 offres d'emploi chacun. Les recherches des demandeurs d'emploi sont axées sur les mêmes métiers, ce qui peut illustrer une bonne adéquation

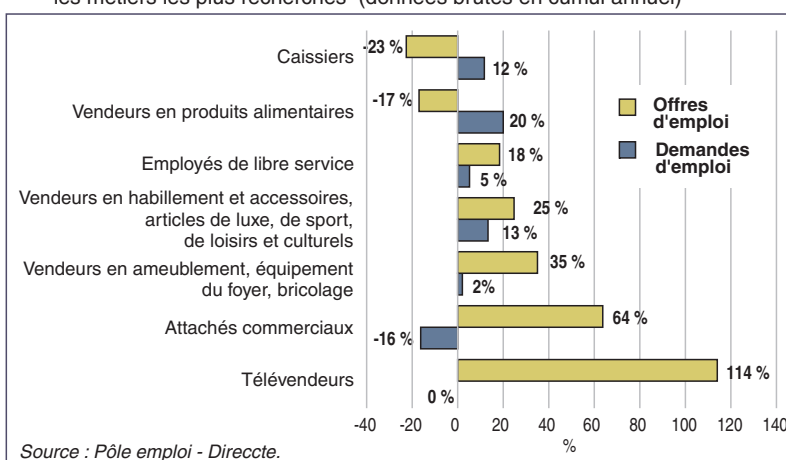
entre l'offre et la demande d'emploi mais également un turn-over important de la main d'œuvre dans ce secteur.

Un indicateur de tension qui augmente pour certains métiers

Certains métiers ne présentent pas de difficultés de recrutement, le nombre d'offres d'emploi restant inférieur aux demandes, mais voient leur indicateur de tension progresser. C'est notamment le cas pour les postes d'attachés commerciaux dont l'indicateur de tension double passant de 0,3 à 0,6 point sur deux ans (soit 30 offres pour 100 demandes en 2010 contre 60 offres pour 100 demandes en 2012). Cette hausse s'explique par le fait que ce métier est plus souvent recherché par les employeurs insulaires mais moins souvent par les demandeurs d'emploi. Pourtant, il fait partie des métiers offrant des perspectives d'emploi durables comme l'atteste la part importante des offres pour un CDI ou un CDD de plus de 6 mois (sept offres sur dix). A l'inverse, le métier de caissier se caractérise par une baisse de l'indicateur de tension impactée par un repli de l'offre d'emploi et une augmentation de la demande entre 2010 et 2012.

■ Attaché commercial : un métier plus recherché par les employeurs mais moins par les demandeurs d'emploi

Evolution de l'offre et la demande d'emploi (cat. ABC) entre 2010 et 2012 pour les métiers les plus recherchés (données brutes en cumul annuel)



Définitions

Indicateur de tension : il rapporte le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur l'ensemble de l'année aux demandes enregistrées durant la même période. Ce ratio permet de repérer les secteurs ou métiers où il y a des difficultés de recrutement (indicateur supérieur à 1) et à l'inverse les métiers à faibles débouchés (indicateur inférieur à 1).

Taux de satisfaction des offres : rapport entre le nombre d'offres d'emploi satisfaites et le total des offres d'emploi sorties de Pôle emploi (satisfaites et annulées).

Céline MAÏSANI
Direccte Corse

Service Statistiques Etudes et Veille Economique
GIP Corse compétences
Observatoire régional emploi formation